AUX CÔTÉS DES FAMILLES

Udaf Somme
Unis pour les Familles

BULLETIN N°2
AUTOMNE 2021

Le journal d'information de l'Union Départementale des Associations Familiales de la Somme

PAGE 2
ZOOM SUR
la Fédération
Familles Rurales

PAGE 7-8
ZOOM SUR
le Point Conseil Budget

PAGE 9-10
ZOOM SUR
la Protection Juridique
des Majeurs

Edito

M. Sébastien BIL
Président de l'Udaf de la Somme

J'ai le plaisir de vous présenter cette nouvelle lettre qui témoigne d'une reprise des activités et manifestations sur notre département de la Somme. Certes, il faudra encore du temps pour retrouver la même dynamique d'avant crise, mais nous ne pouvons que nous réjouir d'une vie sociale et associative plus riche. En effet, cette crise sanitaire nous a montré à quel point le lien et les rencontres étaient indispensables pour tous et surtout pour les personnes seules et isolées quel que soit leur âge.

Dans un contexte associatif très difficile, nous avons eu la joie de voir se créer deux associations familiales qui ont déjà manifesté le souhait de rejoindre l'Udaf de la Somme : l'association familiale d'Amiens et environ et l'union des familles laïques d'Amiens Métropole. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite. Une association devrait elle aussi rejoindre notre réseau en 2022 : la confédération syndicale des familles.

Nos associations adhérentes sont à la base de notre réseau. Ne l'oublions jamais. Ce sont nos associations qui nous donnent notre légitimité. Les associations familiales adhérentes constituent le socle de la représentativité de l'Udaf dans notre département. Les fondements de cette représentation s'appuient sur un lien étroit avec les associations familiales à la fois vivant, organisé et fort ainsi qu'avec nos représentants dans les différentes instances.
L'Udaf de la Somme, comme vous le savez, s'inscrit totalement dans le plan stratégique 2021-2026 de notre réseau qui comprend trois enjeux fondamentaux :

- Renforcer notre réseau,
- Développer les services et activités dédiées aux familles,
- Optimiser les partenariats internes et externes du réseau.

Je tiens à remercier l'ensemble des salariés de l'Udaf pour leur travail au quotidien dans cette période qui reste encore très difficile. Je mesure leur implication au quotidien en me rendant régulièrement à leur rencontre.

Enfin, l'Udaf de la Somme, tout comme l'ensemble du réseau Unaf, soutient la campagne lancée par Nexem qui a pour objectif d'alerter sur l'exclusion des professionnels du social et médico-social (handicap, protection juridique des majeurs, protection de l'enfance, insertion, etc.) des négociations du Ségur de la Santé et des revalorisations salariales, initiées par les autorités en juillet dernier. Notre réseau ne peut rester indifférent et fait entendre sa voix. L'Udaf de la Somme est solidaire de ce mouvement.

2022 sera une année élective au niveau national et l'Udaf ne manquera pas de vous solliciter pour, à ses côtés, interpeller les élus départementaux et nationaux quant à la mise en œuvre des politiques familiales à venir.

Encore une fois un grand merci aux équipes de salariés et à tous les bénévoles de notre réseau associatif pour leur engagement au service des familles.

Le mot de la Directrice Générale

Mme Marion HENRY

Chères lectrices, chers lecteurs !

Ce mois de décembre célèbre le mouvement familial et ses bénévoles, ce numéro 2 d'« Aux Côtés des Familles » illustre la dynamique du mouvement familial et de ses bénévoles : Portrait de Familles Rurales, Actions des associations MFR, de France Handicap Picardie, de l'ADAPEI de la Somme, d'EFA. Ce numéro reprend également les activités des services vues par un de nos administrateurs, M Medjamia concernant la Protection des Majeurs, et d'une salariée de l'Udaf concernant l'inclusion financière.

Nous sommes, collectivement, bénévoles et salariés au service des familles de notre territoire samarien, pour les accompagner dans les difficultés qu'elles peuvent rencontrer et également dans le développement de nouvelles activités.

Bonne lecture !

ZOOM SUR

Familles Rurales

1 fédération départementale et 14 associations

Familles Rurales est un mouvement reconnu d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

La Fédération Familles Rurales de la Somme compte 14 associations adhérentes dont 12 adhèrent également à l'Udaf : Beuvraignes, Canaples, Chaulnes, Dompierre-Becquincourt, Hangest-en-Santerre, Le Hamel, Nesle, Pont-Rémy, Rollot, Sains-en-Amiénois, UFCS 80 et Warloy-Baillon.
Les activités de ces associations sont variées :

- accueil de loisirs et périscolaires,
- accueil petite enfance (crèche),
- actions parentalité,
- actions pour les aînés,
- activités de loisirs (couture, informatique, voyage, etc.),
- activités sportives (zumba, yoga, marche, gym, danse, etc.),
- représentants des usagers,
- etc.

La Fédération, en plus du suivi et de l'accompagnement des associations, gère :

- des accueils de loisirs et périscolaire,
- des formations auprès des écoles / collèges / lycées / accueils de loisirs et des équipes encadrantes sur les thèmes de la communication non-violente et du harcèlement scolaire,
- des formations sur la citoyenneté en maison d'arrêt,
- des actions basées sur le support de la photographie (formations sur la culture dans des foyers de vie/d'accueil, dans des hôpitaux et en milieu scolaire ; ateliers sur l'estime de soi ; et bientôt des ateliers sur le harcèlement scolaire).

Familles Rurales dans la Somme

Nos valeurs

- Entraide & Solidarité
- Initiative & Responsabilité
- Convivialité & Échange
- Participation & Citoyenneté

https://www.famillesrurales.org/somme/

Familles rurales
Vivre mieux !

Du côté des associations

MFR

► Formations

MFR BEAUQUESNE

- Métiers des services : CAP, BAC Pro
- Première année de la section Football et Formation Arbitrage et Encadrement

MFR CONTY

- Métiers des services : CAPa, BAC Pro, Sauveteur Secouriste du Travail (SST), Animateur en gérontologie, Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)

MFR ECLUSIER VAUX

- Métiers des services : Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Métiers de l'aménagement et des travaux paysagers : CAPa, Soins des Végétaux Entretien des Berges
- Métiers de l'agriculture et de l'agroéquipement : CAPa, Bac Pro

MFR FLIXECOURT

- Métiers des services : BAC Pro, BTS
- Métiers de la vente et du commerce : BAC Pro, BTS
- Métiers de l'agriculture et de l'agroéquipement : Bac Pro, BTSa

MFR OISEMONT

- Métiers des services : BAC Pro, Formation HACCP

MFR VILLERS BOCAGE

- Métiers de l'agriculture et de l'agroéquipement : CAPa, Bac Pro, Certificat de qualification professionnelle
- Métiers du bâtiment : CAP, Bac pro

MFR YZENGREMER

- Métiers des services : Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Métiers de l'aménagement et des travaux paysagers : CAPa, BAC, BTSa, CS Construction Paysagères
- Métiers de l'agriculture et de l'agroéquipement : CAPa

► Cagnotte solidaire

La Fédération Régionale des MFR Hauts de France lance sa cagnotte solidaire !

L'objectif ? Récolter un maximum de fonds pour permettre à des jeunes en France et dans le monde de bénéficier d'une formation de qualité.

Si vous le souhaitez, vous pouvez dès à présent faire un don et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire. N'hésitez pas à les contacter pour obtenir le lien de la cagnotte.

FRANCE HANDICAP PICARDIE

► Friperie solidaire

La Délégation a renouvelé sa friperie éphémère pour une seconde édition du 22 au 26 novembre. Le rendez-vous était donné cette fois à La Maison du Colonel, 60 Square Friant Les 4 chênes, au centre d'Amiens.
Ceux qui ont fait le déplacement, ont pu notamment repartir avec des vêtements enfants et adultes de toutes tailles, livres, etc. à petit prix.

Les sommes récoltées serviront à la délégation à mettre en place de nouveaux projets, actions et activités en faveur des personnes en situation de handicap.

ADAPEI 80

► Opération brioche

Du 11 au 17 octobre, l'Adapei a lancé sur toute la France l'opération Brioche.
Dans la Somme, l'opération s'est déclinée en trois temps :
- une vente de brioche à laquelle l'Udaf et ses salariés ont participé. L'Udaf a remis un chèque de 500€ à l'Adapei 80 en plus de la recette des ventes ;
- un évènement Sport & Handicap avec des challenges sportifs, des ateliers découvertes et une vente de brioches ;
- un concours sur les réseaux sociaux de la plus belle brioche décorée, dessinée ou à déguster.

FRANCE ALZHEIMER SOMME

► Journée mondiale Alzheimer

Dans le cadre de cette journée, France Alzheimer Somme a participé à la quête nationale sur la voie publique qui s'est déroulée du 18 au 26 septembre.
L'association a organisé également deux évènements le 21 septembre :

- A Amiens autour de l'arbre à souhaits, les bénévoles étaient présents sur un stand pour informer et échanger sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées et faire découvrir les différentes actions de l'association.
- A Abbeville le film « The father » a été diffusé. Il a été suivi d'un débat animé par un médecin et un bénévole de l'association.

EFA SOMME

► Café adoption

Le 26 août, l'association Enfance et Famille d'Adoption a repris ses « café adoption ». Ce sont des temps d'échanges et de partage sur un thème précis. Les cafés ont repris avec « la scolarité des enfants adoptés ».

► L'association sur les ondes

EFA 80 s'est lancé sur les ondes le 8 septembre dernier dans l'émission « Circuit bleu - côté expert » au micro de France Bleu Picardie pour une émission sur l'adoption. C'est Mathilde Pesin, Présidente de l'association accompagnée d'une bénévole, qui se sont prêtées à l'exercice pour cette première fois à l'antenne sur le thème des premières démarches d'adoption.

► Webinaire

EFA 80 en partenariat avec 21 autres associations départementales EFA, ont organisé un webinaire animé par Mme Lemieux, travailleuse sociale, et psychothérapeute sur le thème : « mieux vivre l'adolescence de l'enfant adopté » le 25 septembre.

Nouveaux président.e.s
de nos associations adhérentes

- AFC Picardie Maritime M. Renaud LE MESRE DE PAS
- ADAPEI Mme Patricia MALTERRE
- APAJH M. Philippe THEO
- EFA Mme Mathilde PESIN
- MFR Flixecourt M. Denis BULLY
- UNAFAM M. Michel CHOQUET

L'Udaf de la Somme
Nos services

Protection juridique des majeurs

• Protection juridique des majeurs : les mandataires judiciaires accompagnent les personnes vulnérables dans le cadre de mesures de protections prononcées par le Juge des tutelles (tutelles, curatelles, mesures d'accompagnement judiciaire).
• Mesure d'accompagnement judiciaire : concerne toute personne majeure qui perçoit des prestations familiales et compromet sa santé ou sa sécurité.
• Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux - ISTF : organisation de permanences physiques et téléphoniques pour informer et accompagner les familles sur la mise en place de mesure de protection judiciaire. Formation des acteurs sociaux.

Insertion Logement

• Accompagnement social lié au logement : mise en œuvre de mesures pour favoriser la recherche, l'accès et le maintien des personnes en difficulté dans leur logement.
• Habitat inclusif et partagé : « Famille - Gouvernante » : ouverture de deux maisons avec un espace privé et des pièces communes. Les habitants bénéficient de la présence d'un(e) gouvernant(e) pour les aider dans les tâches quotidiennes.
• Enquête sociale pour le Juge aux Affaires Familiales notamment dans le cadre de séparation.
• Points Conseils Budget - PCB : lieux ouverts à tous qui proposent des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés en lien avec des difficultés budgétaires.
• Microcrédit : destiné aux personnes ayant de faibles revenus et n'ayant pas accès au crédit bancaire traditionnel. Il vise à financer un projet individuel favorisant l'insertion ou le maintien du lien social.
• Partenariat Action logement : accompagnement budgétaire et pour le logement auprès d'un public salarié.
• Convention avec l'Éducation Nationale : accompagnement budgétaire et pour le logement pour les salariés de l'Éducation Nationale.

Vie Associative

• Représentations des familles dans 180 organismes départementaux (CCAS, CAF, OPH, hôpitaux...).
• Animation du réseau famille.
• Soutien à la parentalité : partenaire des paniers solidaires.
• Lire et faire Lire : des bénévoles de plus de 50 ans vont lire dans des structures éducatives pour transmettre leur goût de la lecture.
• Médaille de la famille : elle est décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement au moins 4 enfants. Elle rend hommage à leurs mérites et à leurs efforts.
• Partenaire de l'École des Parents et des Éducateurs de la Somme.
• Participation aux réseaux parentalité : ils permettent d'instaurer une dynamique de travail et d'action autour des questions de soutien et d'accompagnement aux fonctions parentales sur le département.
• Signataire de la charte famille : elle permet de construire un accompagnement soutenu des familles sur une période conventionnée de 3 ans sur le territoire CCES.
• Participation au réseau départementale de soutien aux victimes de violences sexistes et sexuelles.

Enfance Familles

• Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familiale : prononcée par le Juge des enfants dans leur intérêt. C'est une aide éducative budgétaire pour les parents.
• Action éducative en milieu ouvert : elle vise à éloigner tout danger du mineur dans son milieu familial et à rétablir la place éducative des parents pour renouer les liens.
• Escape Family : c'est un « Escape Game » à destination des familles sur le thème de la parentalité.
• Soutien Tiers digne de Confiance - TDC : c'est un dispositif en expérimentation, gratuit et ouvert à tous les TDC du Département. C'est un lieu d'écoute, de soutien et d'information via des permanences téléphoniques, des groupes de paroles et un groupe Facebook.

Les actus de l'Udaf

► Représentations des familles au sein des Conseils d'administration des offices publics de l'habitat (OPH)

Les OPH sont des établissements publics locaux à caractère industriel et commercial (EPCI). Leurs principales compétences sont de construire, améliorer et gérer des logements pour des personnes de ressources modestes, ou défavorisées, construire et acquérir des logements pour les vendre et réaliser toutes constructions nécessaires à la vie économique et sociale des ensembles d'habitations.

L'office dispose d'un Conseil d'administration qui règle par ses délibérations les affaires de l'office. Il décide de sa politique générale, vote le budget, décide des programmes de réservation foncière, de construction et de réhabilitation, arrête les orientations en matière de politique des loyers et d'évolution du patrimoine, etc.

L'Udaf dispose d'un siège au sein de chaque office. Les représentants sont désignés pour une durée équivalente aux mandats municipaux ou départementaux selon la composition de l'office.

Aujourd'hui, deux représentants de l'Udaf siègent dans les trois OPH du département :
- Monsieur Pierre d'Ales à l'AMSOM et à la SIP,
- Monsieur Jean-Michel Gadiffet à BDSH.

► Rejoignez les 20 000 bénévoles lecteurs de Lire et faire lire

Vous avez plus de cinquante ans, et désirez consacrer une partie de votre temps aux enfants de la Somme afin de leur permettre de développer leur goût pour la lecture ?

Rendez-vous sur le site Internet pour remplir le formulaire d'inscription ou rapprochez-vous de votre coordination départementale (Udaf ou Unalep).

Donnez le goût de la lecture avec Lire et faire lire !

www.lireetfairelire.org

► L'Udaf est co-signataire du SDSF

La signature du Schéma Départemental des Services aux Familles - SDSF - de la Somme 2021-2024 s'est déroulée cet été 2021.
Ce second SDSF constitue une véritable clé de voûte de la politique petite enfance parce qu'il est conçu pour répondre au plus près des besoins des familles de notre territoire et parce qu'il est créé et mené en concertation avec tous les acteurs qui comptent dans la mise en œuvre de la politique familiale.

En effet, le nombre de signataires du SDSF 2021-2024 est plus important que pour le premier et compte notamment l'Udaf de la Somme aux côtés de 10 partenaires : la Préfecture de la Somme, le Conseil Départemental de la Somme, la Caf, la Msa, l'Amf80, Pôle Emploi, le Ministère de la Justice, l'Éducation Nationale, la Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels des Pays Picards et l'Udccas.

Le SDSF comporte 3 axes :
- Une offre de service adaptée aux besoins de chaque territoire,
- Mieux répondre aux besoins des familles avec des services de qualité,
- Accompagner les familles à besoins particuliers.

ZOOM SUR

Le Point Conseil Budget – PCB

Les Points conseil budget - PCB - sont des lieux gratuits ouverts à tous. Ils s'adressent aux personnes qui rencontrent des difficultés budgétaires passagères ou récurrentes et qui sollicitent des renseignements et/ou un accompagnement. Tous les publics peuvent être reçus, quel que soit leur niveau de ressources, ou leur situation.

Les référents conseillent, accompagnent, orientent les personnes afin de faire face à une situation financière difficile, améliorer la gestion de leur budget, voire à anticiper un changement de situation, familiale ou professionnelle, ayant un impact sur leurs ressources ou leurs dépenses. Concrètement, il est possible d'être aidé pour négocier un échéancier de paiement, dialoguer avec sa banque, solliciter une aide sociale, revoir un contrat d'assurance, etc.
L'Udaf anime également des ateliers collectifs d'information sur les droits, les techniques budgétaires avec ses partenaires institutionnels : Banque de France, association chantier d'insertion.

Inscrit dans la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté du Gouvernement en 2018, le déploiement de 400 Points conseil budget sur l'ensemble du territoire est effectif depuis le début de l'année 2021. Les Unions départementales des associations familiales (Udaf) ont été choisies par les services de l'État dans 89 départements pour porter au moins un Point conseil budget, en partenariat le cas échéant avec les associations familiales du territoire. Ce réseau de proximité est dorénavant le 1er réseau d'accompagnement budgétaire avec près de 180 Points Conseil Budget accueillant du public.

L'Udaf de la Somme anime 4 PCB dans le département représentant quatre territoires d'intervention du Conseil Départemental de la Somme sur cinq : **Picardie Maritime, Somme Santerre, Cinq Vallées et Hauts de Somme.**

Interview de Mme Laurie Assam

Salariée de l'Udaf, nouvellement arrivée au service PCB

Quel est votre parcours ?

Après l'obtention de mon diplôme en tant que Conseillère en Économie Sociale et Familiale (CESF) en 2011, j'ai commencé par un CDD en Seine-Maritime au sein d'un Atelier Relais auprès d'adolescents en échec scolaire.

Puis, entre 2012 et 2015, j'ai occupé le poste de Conseillère en surendettement à l'Association Cyprès à Amiens. Cette expérience a vraiment été enrichissante pour moi, car j'ai pu emmagasiner des connaissances et des compétences dans différents domaines (droit à la consommation, constitution d'un dossier et suivi dans la procédure de surendettement, animation d'actions collectives…) que j'utilise encore aujourd'hui.

Le 2 février 2015, j'ai intégré l'Udaf où j'occupe le poste de travailleur social Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé - MASP, encore pour quelques mois. De manière générale, je gère les minima-sociaux des personnes qui sont volontaires et en difficultés pour pouvoir assurer le règlement de leurs charges courantes pendant une durée limitée (4 ans maximum). Mon but est de permettre à ces personnes de retrouver leur autonomie en levant les freins existants.
Occuper ce poste m'a permis d'élargir mes compétences notamment dans le domaine du budget, du logement, de la santé et de l'insertion professionnelle. J'ai également pu mieux connaître les partenaires sociaux.

Depuis août 2021, je m'investis à mi-temps sur un nouveau poste celui d'Intervenante sociale au sein d'un Point Conseil Budget (PCB) de l'Udaf, pour pouvoir finir l'accompagnement des MASP. Je fais également du micro-crédit.
Je regrette la perte du marché MASP parce que c'étaient des missions très enrichissantes et utiles qui touchaient de nombreux domaines.*

Quelle est la mission d'une intervenante sociale PCB ?

Le PCB est un lieu d'accueil gratuit pour les personnes qui rencontrent des difficultés budgétaires passagères ou récurrentes et qui sollicitent des renseignements et/ou un accompagnement.

On intervient en individuel et en collectif (notamment en partenariat avec la Banque de France) sur tout le département de la Somme, hors Amiens.
Je fais un diagnostic de la situation financière des personnes et je leur donne des conseils concrets et personnalisés (créer un budget, déposer un dossier de surendettement, ouvrir un droit…) pour prévenir les situations de surendettement, anticiper un changement de situation et/ou favoriser l'éducation budgétaire.
J'aime beaucoup exercer ces nouvelles missions parce qu'elles sont directement en lien avec ma formation de CESF et mon parcours professionnel. Je m'y retrouve vraiment et j'apprécie d'avoir plus de temps pour écouter et accompagner les familles.

Quelle est la principale qualité que requiert ce métier ?

Il faut être à l'écoute, dynamique et réactive, car les personnes qui appellent sont souvent en détresse ou très stressées. Elles recherchent une réponse rapide. Elles ont aussi beaucoup besoin d'être rassurées donc l'empathie et la patience sont importantes.

Il faut également avoir une bonne connaissance des aides existantes, du droit de la consommation, de la procédure de surendettement et des autres intervenants (créanciers, acteurs bancaires, Tribunal de commerce…) pour pouvoir les aider au mieux.

En 2020,

2 nouveaux labels.

33 personnes aidées.

57,6 % de femmes

et 42,4 % d'hommes.

*L'Udaf n'a pas été retenue par le Conseil Départemental 80 pour le renouvellement en mai 2021 du marché Public.

ZOOM SUR

Le service de Protection Juridique des Majeurs – PJM

En France, les intérêts de centaines de milliers de majeurs sont protégés par une mesure de tutelle ou de curatelle.

Lorsque la famille ne peut assumer le rôle de tuteur ou de curateur, les institutions, et notamment les associations tutélaires, se voient confier la mesure de protection.

Les Udaf constituent aujourd'hui la première organisation tutélaire de France.

C'est dans ce contexte que les mandataires judiciaires de l'Udaf de la Somme accompagnent les majeurs vulnérables dans le cadre de mesures de protection prononcées par un Juge des tutelles (tutelles, curatelles, mesures d'accompagnement judiciaire).

A l'Udaf de la Somme, 45 professionnel interviennent en PJM sur tout le département.

La protection des majeurs relève de la loi n°2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, entrée en vigueur le 1er janvier 2009, elle a rénové l'ensemble du dispositif de protection des personnes vulnérables.

La loi vise à améliorer la protection des adultes vulnérables tout en garantissant le respect de leurs droits. Elle a renforcé 3 principes préalables à l'ouverture d'une mesure judiciaire en mettant le droit français en conformité avec la recommandation du 23 février 1999 du Conseil de l'Europe.
Ainsi, une mesure de protection devra être limitée aux seuls cas où l'altération des facultés personnelles de l'intéressé est médicalement avérée, et répondre à 3 caractéristiques : être nécessaire, subsidiaire et proportionnée.

Tutelle

Une personne est désignée (le tuteur), pour faire à la place du majeur, tous les actes le concernant, avec l'autorisation préalable du Juge des tutelles pour les actes les plus graves.

Curatelle

Une personne est désignée (le curateur) pour assister le majeur dans tous les actes les plus importants concernant la gestion de son patrimoine.

Sauvegarde de justice

Dispositif souple et de courte durée, destiné au majeur atteint d'une altération provisoire de ses facultés ou au majeur en attente de la mise en place d'une mesure de tutelle ou de curatelle.

Interview de M Abdel Medjamia

Administrateur de l'Udaf de la Somme

Que pouvez-vous nous dire de la mesure judiciaire de protection des majeurs ?

J'ai été confronté à la mesure judiciaire dans ma vie personnelle. Je connais donc plus la tutelle que les autres mesures de protection. C'est une mesure qui aide les personnes malades et vulnérables.

Dans le cas de mon proche, c'est le psychiatre qui m'a informé de l'existence des tuteurs qui gèrent financièrement les ressources de la personne vulnérable. Un budget est établi, et une somme est allouée chaque semaine à la personne. Cela permet par exemple que la personne n'investisse pas tout dans sa source de dépendance.

Le psychiatre m'a donné une liste de médecins agréés qu'il faut voir avant la mise sous protection. Il y a eu une rencontre avec le psychiatre agréé, il est venu voir mon proche, a consulté son dossier et nous a informé de la nécessité d'une tutelle. A la suite de la visite du médecin, on passe devant un juge. Il existe aussi des mesures de prise en charge rapide. La juge statue après lecture du dossier et de l'avis médical. Dans le cas de mon proche, elle a suivi l'avis du psychiatre. Il était jeune et cela fait quatre ans qu'il est sous-cotutelle.

Selon moi, cette mesure aide surtout les personnes atteintes d'une maladie psychique et/ou dépendantes, la maladie est là et il y a besoin d'être accompagné.

En tant que famille concernée, comment trouvez-vous votre place entre l'association exerçant la mesure et votre proche ?

Dans mon cas, la juge a statué pour une cotutelle. L'association gère l'aspect financier de la tutelle et moi, je gère tout ce qui relève de la santé et du médical. On est donc deux à prendre les décisions. La juge a décidé cela, car j'ai de l'expérience dans le milieu médical. J'ai fait beaucoup de formation sur les maladies psychiques et je suis à l'Union Nationale De Familles Et Amis De Personnes Malades Et/Ou Handicapées Psychiques - UNAFAM. J'ai beaucoup de connaissance sur la pathologie de mon proche, donc la juge m'a fait confiance dès le début et m'a confié la cotutelle.
On fait complètement confiance à l'association et à la tutrice qui s'occupe du dossier de notre proche. On est aidé, c'est une charge en moins. Avoir une association qui gère l'aspect financier, nous permet d'avoir un peu de distance et d'éviter les conflits. Ça fait du bien d'être accompagné, de pas être tout seul.

Quels conseils donneriez-vous à une famille se retrouvant dans la nécessité de demander une mesure de protection ?

Le suivi est essentiel, car les personnes sous tutelles ou sous mesure de protection sont des personnes fragiles et qui ont besoin d'un accompagnement. Cela prend du temps et de l'énergie, il faut aussi se reposer. Cela peut-être une bataille au quotidien, car il faut gérer la personne en plus de son propre quotidien.

Il faut accompagner son proche, l'entourer, passer du temps ensemble, ça lui fait du bien.
Surtout, c'est important de se faire aider.
Pour les personnes qui n'ont pas d'entourage, de famille, qui ne sont pas bien surveillées, c'est plus compliqué. Une association, c'est un plus pour la gestion de ses finances, de ses papiers, de ses dossiers.

En 2020,

2 591 personnes vulnérables ont été accompagnées.

52,5 % de curatelles et 42,9 % de tutelles.

Quelques faits marquants de l'Unaf

▶ PUBLICATIONS ET RÉALISATIONS

• L'expérimentation de médiation en direction des aidants et de leurs proches aidés, est déployée depuis 2020, grâce à 22 Udaf. L'Unaf lance un site internet afin de la faire largement connaître du grand public ! Le site a pour objectif principal de permettre aux personnes et aux familles qui traversent des conflits familiaux, en lien avec la perte d'autonomie et la dépendance d'un proche aidé, de mieux comprendre ce qu'est la médiation familiale, et de repérer un service de médiation familiale pouvant accueillir leurs questionnements, et les accompagner.

Lors du mois de juin l'Unaf a publié un livre blanc et deux guides :

• En partenariat avec l'OPEN (Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique) l'Unaf publie un Livre blanc intitulé « Parents, enfants & numérique ». Il aborde les enjeux éducatifs du numérique et propose des recommandations.

• Le mouvement familial a joué un rôle historique dans le développement du parrainage de proximité. Ce « guide du parrainage de proximité » est l'expression de cet engagement.

• Pour encourager les parents à agir avec leurs enfants, l'Unaf et « Humanité & biodiversité » éditent un guide avec des gestes simples pour favoriser la biodiversité, tous les jours et en famille.

• L'Assemblée générale de l'Unaf a adopté le 25 juin 2021 son rapport d'activité 2020. Ce rapport d'activité présente la multitude des actions de l'Unaf pour défendre les intérêts des familles : représentations, positions, actions politiques, veille et auditions parlementaires, études, recherches et publications… Il détaille également son activité de réseau pour soutenir la représentation familiale sur tout le territoire, mais aussi pour promouvoir et accompagner les activités de services à destination des familles et des personnes vulnérables, notamment depuis le début de la crise sanitaire.

EN BREF

▶ CARTE FAMILLES NOMBREUSES

La carte familles nombreuses fête ses 100 ans. Elle soutient le pouvoir d'achat des familles de 3 enfants et plus !
Aujourd'hui, elle compte 62 partenaires et 1000 points de vente partout en France.

https://www.carte-familles-nombreuses.fr

@cartefamillesnombreuses

▶ CONFÉRENCE DES FAMILLES

Pour la première fois depuis quinze ans, la Conférence des familles a été organisée, par Adrien Taquet, Secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles. Elle s'est déroulée les 5 et 6 octobre 2021. C'est un événement important pour faire avancer le droit des familles.

Pour l'Unaf, partenaire de cette conférence, cela a été l'occasion de relayer les attentes des parents et d'avancer des propositions pour y répondre.

Directeur de publication : Sébastien BIL | **Directrice Générale** : Marion HENRY
Conception : Virginie LÉGLISE et Bérengère PATY | **Crédits photos** : Udaf 80 | **Impression** : DBS impressions
ISSN : En cours | Imprimé à 300 exemplaires | Semestriel
Udaf de la Somme, 10 rue Haute des Tanneurs CS 71 015 80010 AMIENS Cedex 1
03 22 82 09 00 **contact@udaf80.org** **www.udaf80.org**

Udaf Somme
UNIS POUR LES FAMILLES